



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 2

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

La greffière informe l'Assemblée de l'absence inévitable de la présidente et invite le président adjoint à prendre place sur le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint occupe le fauteuil à 13 h 30.

M. le *ministre* HELWER dépose le rapport de la Caisse d'assurance collective de la fonction publique (sommaire des avantages sociaux, rapport de vérification et états financiers) pour l'année se terminant le 30 avril 2022.

(Document parlementaire n° 1)

M^{me} GORDON, *ministre de la Santé*, fait une déclaration au sujet de la Journée mondiale du diabète.

U. ASAGWARA et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* CLARKE, M^{me} SMITH (Point Douglas) ainsi que MM. MARTIN, MALOWAY et WOWCHUK font des déclarations de député.

La pétition qui suit est présentée et lue devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à communiquer immédiatement avec tous les propriétaires de maisons et de biens-fonds du Manitoba ayant des conduites d'eau en plomb reliées à une conduite d'eau principale de la Ville et à leur fournir un soutien financier complet en vue du remplacement de ces conduites d'eau afin de garantir un accès à de l'eau propre à ces propriétaires et d'éliminer l'exposition au plomb et les risques pour la santé découlant d'une telle exposition.

M. GUENTER, avec l'appui de M. KHAN, propose que soit présentée à la lieutenant-gouverneure l'adresse suivante :

Mercredi 16 novembre 2022

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la cinquième session de la quarante-deuxième législature du Manitoba.

Il s'élève un débat.

MM. GUENTER et KHAN interviennent. Sur la motion de M. KINEW, le débat est ajourné.

La séance est levée à 15 h 9 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président adjoint,

Andrew Micklefield